

2001 a été particulièrement favorable au tourisme régional. Les résultats de l'année sont meilleurs que ceux de 2000. L'hôtellerie homologuée, ainsi que l'hôtellerie de plein air atteignent en ce début de siècle leur niveau de fréquentation le plus élevé. C'est surtout la zone du littoral qui bénéficie de l'augmentation de fréquentation, mais la zone de passage reste le lieu privilégié de l'hôtellerie homologuée.

Une année 2001 encore meilleure pour les hôtels et les campings

Serge PAULHIAC — INSEE

En 2001, 2,2 millions de touristes ont occupé les terrains de camping et 3,9 millions de clients ont fréquenté les hôtels de la région. La durée moyenne de séjour est stable pour les campings (7,6 jours) ainsi que pour les hôtels (1,8 jour).

Dans l'hôtellerie de plein air le nombre d'arrivées et de nuitées a progressé de 4 % par rapport à la même période de l'année 2000. L'activité de l'hôtellerie homologuée s'est également bien comportée. Le nombre d'arrivées a augmenté de 9,7 % et celui des nuitées de 4,0 %.

Les touristes étrangers, un peu absents lors de l'année 2000, ont retrouvé cette année le chemin de l'hexagone.

Pour le thermalisme, la région se classe maintenant au 3^{ème} rang national pour les cures de 18 jours des assurés sociaux (plus de 89 800 curistes). Le Languedoc-Roussillon a connu une fréquentation légèrement supérieure à celle de l'année dernière (plus 1 %). Ces résultats, sont dans la ligne nationale, qui enregistre, elle aussi, une hausse du même ordre de grandeur (plus 1,5 %).

Le thermalisme régional représente plus de 1,6 million de journées, soit 16 % du nombre total des journées

enregistrées au plan national.

Le tourisme fluvial connaît lui aussi un accroissement d'activité. Avec ses 8 500 km, le réseau fluvial français est le plus long d'Europe.

L'augmentation du nombre de bateaux de plaisance enregistrés aux écluses sur les voies navigables est en progression constante. Le Languedoc-Roussillon dispose de 556 bateaux, soit plus du quart de la flotte. Sur le Canal du Midi, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996, on compte plus de 11 000 bateaux par an et par écluse dans les portions les plus fréquentées. La location de bateaux représente plus de 74 % des passages enregistrés. Ce sont surtout les étrangers qui louent des embarcations, par contre plus de la moitié des passages de bateaux privés sont d'origine française.

Hôtellerie de plein air

Toujours la première région de France hausse de 4 % des nuitées par rapport à 2000.

Le Languedoc-Roussillon reste la première région de France pour l'hôtellerie de plein air. Son taux de crois-

sance est de 3,7 % pour les arrivées et de 4,2 % pour les nuitées

Pour la cinquième année consécutive, la saison d'activité touristique 2001 connaît donc une amélioration de la fréquentation.

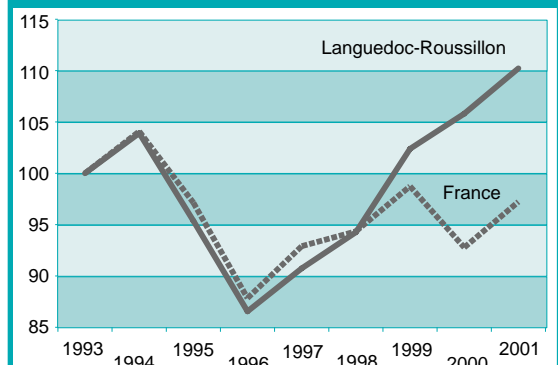
Par rapport à la saison 2000, on enregistre une hausse de 82 500 arrivées et de 695 000 nuitées.

Les mois de juillet et août concentrent 83 % des nuitées. Le mois d'août enregistre la plus forte hausse avec plus de la moitié des nuitées supplémentaires de la saison soit un total de 383 100 nuitées.

Le taux moyen d'occupation des campings est de 41 % sur l'ensemble de la saison, soit près d'un emplacement occupé sur deux. Il a progressé presque tous les mois. Il atteint son plafond la 1^{ère} quinzaine d'août (86 %).

Evolution du nombre de nuitées des campings

Unité : indice 100 en 1993



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

Retour massif des touristes étrangers

Après une saison 2000 en régression pour la clientèle étrangère, la saison 2001 enregistre une hausse significative de fréquentation de la part des touristes étrangers retrouvant ainsi l'excellent niveau de la saison 1999.

La hausse de fréquentation de la clientèle en provenance de l'étranger au cours de la saison 2001 explique 79 % de l'augmentation des nuitées toutes provenances confondues.

En 2001, l'examen des chiffres par nationalité montre que les Hollandais, sont toujours les premiers clients des campings. Ils représentent 40 % de la clientèle étrangère.

Les étrangers séjournent sur-

tout dans l'Hérault avec 38,9 % de l'ensemble des nuitées concernées. Le Gard et les Pyrénées-Orientales sont très proches avec respectivement 23,3 % et 27,8 %.

Les deux tiers de la clientèle étrangère optent pour le littoral et principalement pour les campings hauts de gamme.

Stabilité de la durée moyenne de séjour depuis 1999

Dans la région, la durée moyenne de séjour est relativement longue avec 7,6 jours. Elle atteint son apogée entre le début de la deuxième quinzaine de juillet et la fin de la première quinzaine d'août avec près de 9 jours.

En Languedoc-Roussillon, les clients sont venus un peu plus nombreux et sont restés aussi longtemps que l'an passé. Seuls les campings 1 étoile enregistrent une baisse importante mais ils représentent moins de 10 % des emplacements du parc. Les campings 4 étoiles sont toujours les principaux bénéficiaires (+0,2 jour). Le littoral qui représente un peu plus de 71 % des nuitées progresse cette année encore de 0,2 jour.

Les campings 3 étoiles toujours en première place

Les campings les plus confortables ont toujours la faveur du public. Deux nuitées sur trois sont observées dans les hébergements hauts de gamme. Leur parc représente 40 % de l'ensemble régional, pour 60 % des emplacements.

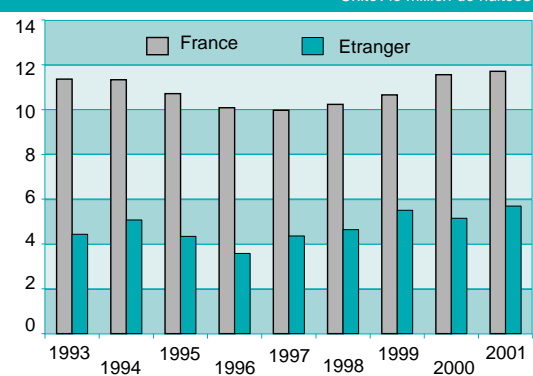
Les campings 3 étoiles qui accueillent 42 % de la clientèle atteignent leur meilleur niveau de fréquentation depuis 1993. Par rapport à la saison 2000, 2001 enregistre un accroissement important du nombre de nuitées dans la catégorie 4 étoiles (+16 %), soit plus de 654 000 nuitées. Les campings 2 étoiles, ont une fréquentation assez stable depuis 1997, année qui a marqué la fin d'une période de baisse.

La zone du littoral principale bénéficiaire des nuitées

Toutes les zones touristiques profitent, à des degrés divers, de l'accroissement de la fréquentation des campings. Seule la zone de montagne, enregistre une baisse de la

Evolution du nombre des nuitées dans les campings selon la provenance des clients

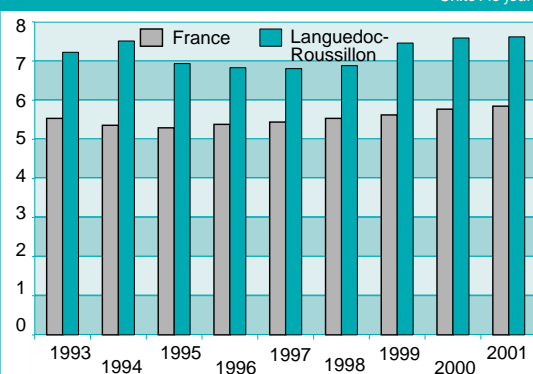
Unité : le million de nuitées



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

Hôtellerie de plein air - Durée moyenne de séjour

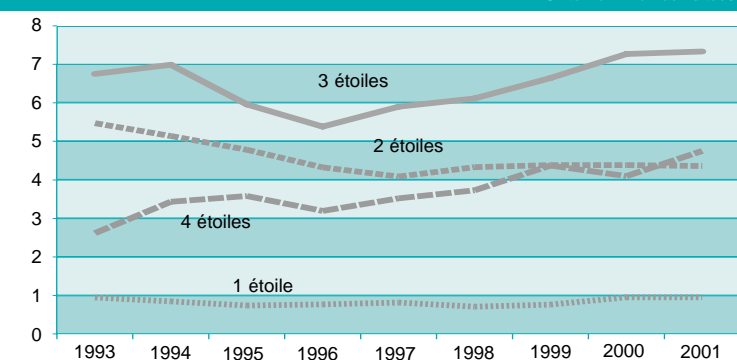
Unité : le jour



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

Evolution du nombre des nuitées selon la catégorie de camping

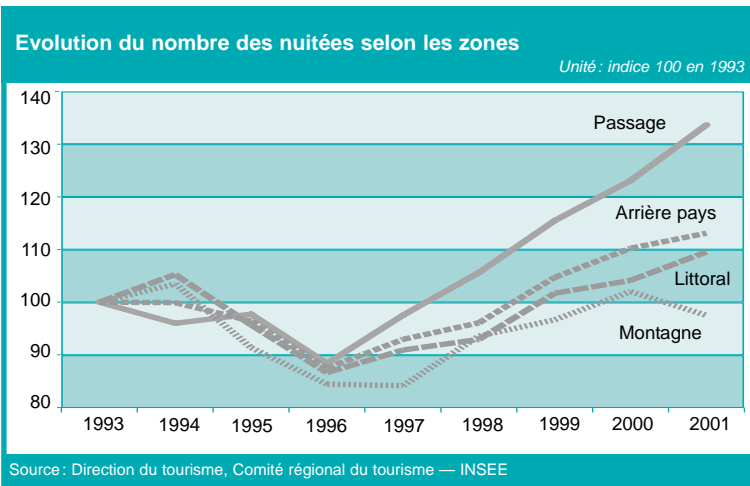
Unité : le million de nuitées



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

durée moyenne de séjour et par voie de conséquence du nombre de nuitées.

La zone du littoral bénéficie d'un accroissement de la fréquentation en nuitées de l'ordre de 5 % représentant 9 sur 10 des nuitées supplémentaires enregistrées dans l'ensemble de la région. Cette zone littorale recueille à elle seule 72 % des nuitées enregistrées dans l'ensemble de la saison.



La capacité d'accueil en hôtellerie de plein air

Le Languedoc-Roussillon offre aux touristes 104 000 emplacements répartis dans 776 campings, ce qui le place au premier rang national. Le parc d'hébergement régional n'a pas enregistré d'évolution notable par rapport à l'année dernière.

L'Hérault est le premier département régional de l'hôtellerie de plein air avec 39 % des emplacements du Languedoc-Roussillon. Le nombre de nuitées enregistrées est proportionnel avec 42 % de l'ensemble de la région. Les Pyrénées-Orientales viennent en deuxième rang avec 32 % des nuitées pour 30 % des emplacements. La même similitude entre la proportion des nuitées et celle des emplacements se vérifie aussi dans le Gard (16 et 17 %), l'Aude (7 et 9 %), la Lozère (3 et 5 %).

Si le parc ne baisse que très légèrement au niveau régional, la situation diffère suivant la catégorie. Les campings classés 4 étoiles qui disposent de 20 % des emplacements, sont les seuls à observer une croissance de leur capacité d'accueil. Dans les 2 étoiles qui disposent de 31 % des places la baisse est la plus importante : moins 4 % des emplacements

Le littoral dispose du plus grand nombre de campings (40 % du parc et 65 % des emplacements) et notamment de tous ceux de plus de 1 000 emplacements.

Hôtellerie homologuée

La croissance de l'activité se poursuit

Les hôtels de la région ont accueilli plus de 4,2 millions de clients pour 7,4 millions de nuitées, dont plus de 63 % durant la période allant de mai à septembre 2001.

Durant la saison touristique, avec près de 4,7 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière a fait mieux que maintenir son activité (+ 4 %) par rapport à 2000. De même, sur l'ensemble de l'année, elle a gagné plus de 285 000 nuitées.

Le taux d'occupation a aug-

menté sur l'ensemble de l'année + 2,3 %. Il varie d'une classe à l'autre. Seuls les hôtels classés 4 étoiles voient leur taux d'occupation décroître hors saison touristique.

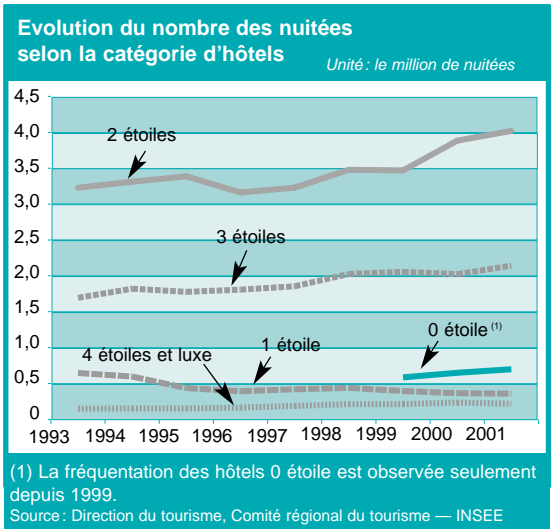
Plus de clients étrangers

La clientèle en provenance de l'étranger enregistre une hausse de 0,7 % du nombre des nuitées (soit 12 800 nuitées supplémentaires). Elle représente près du quart de l'ensemble des nuitées. Les hôtels classés 0 et 4 étoiles enregistrent une croissance supérieure à 10 %.

Les touristes allemands restent toujours les principaux clients avec 17 % de la fré-

quentation étrangère.

Les hôtels "2 étoiles" accueillent 43 % de cette clientèle. Viennent ensuite les "3 étoiles" qui en reçoivent 37 %.



Près de deux touristes sur trois en provenance de l'étranger séjournent dans la zone de passage et 25 % sur le littoral.

La durée moyenne de séjour est stable pour les touristes en provenance de l'étranger, comme pour les français.

La zone de passage, axe principal de fréquentation

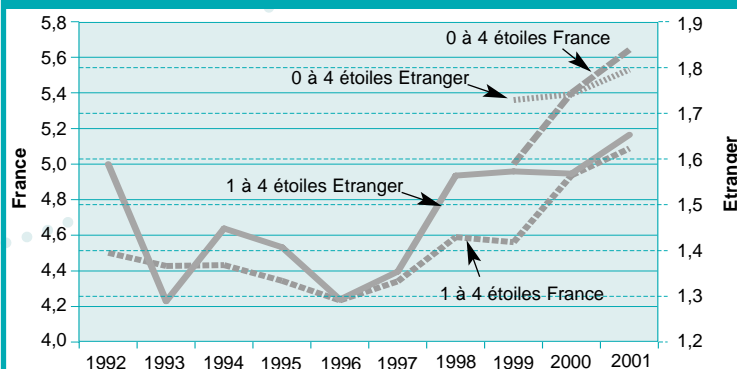
Malgré une légère baisse de la durée moyenne de séjour, la zone de passage représente 50 % des nuitées observées sur l'ensemble de l'année.

Au cours de l'année, la zone de montagne est la seule à ne pas profiter pleinement de l'accroissement de fréquentation, plus 45 % d'arrivées pour 10 % de nuitées.

Représentant 16 % des nuitées globales, la perte est due essentiellement à la réduction de la durée moyenne de séjour de la clientèle française. Il est probable que la clientèle se déplace plus souvent que par le passé augmentant ainsi le nombre des arrivées.

Evolution du nombre des nuitées selon la provenance des clients

Unité : le million de nuitées



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

Plus d'un client sur trois séjourne dans l'Hérault

L'Hérault, qui représente plus de 37 % des nuitées de la région, gagne 3,6 %. Il reste, le premier département du Languedoc-Roussillon. Le taux d'occupation, en hausse de 3 points, se situe toujours au 1er rang régional, avec 71 % de moyenne pendant la saison 2001. Cela est le résultat d'une augmentation de la demande (+7,3 % de chambres occupées) plus forte que l'accroissement de l'offre (+2,1 % de chambres offertes).

Le département des

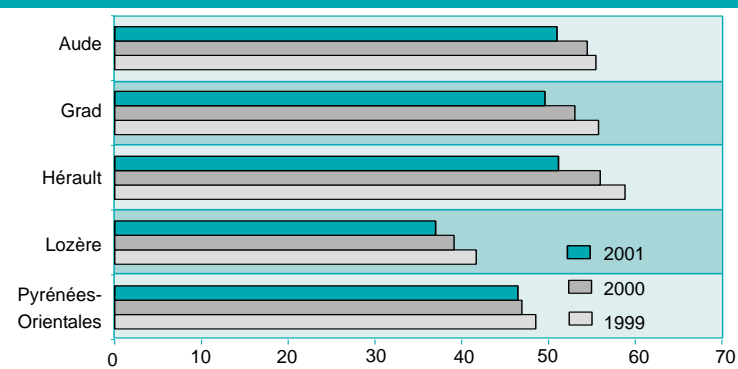
Pyrénées-Orientales, 2^{ème} département en terme de fréquentation, et qui représente 23 % des nuitées de la région enregistre une hausse de fréquentation du même ordre de grandeur. ■

La capacité d'accueil en hôtellerie homologuée en 2001

La France métropolitaine possède près de 590 000 chambres en hôtellerie homologuée de 0 à 4 étoiles luxe. Avec 26 200 chambres, soit 4,5 % du total national, le Languedoc-Roussillon se situe au 6^{ème} rang des régions françaises. La capacité d'accueil-jour était de 44 700 personnes environ, pour une moyenne d'accueil-jour par hôtel légèrement inférieure à 50 personnes. Avec 34 % des hôtels homologués, la zone de passage représente un peu plus de 43 % des chambres offertes à la clientèle. Le littoral, avec 26 % du parc, offre 28 % de la capacité d'accueil.

Evolution du taux d'occupation des hôtels homologués de 0 à 4 étoiles

Unité : en %



Source : Direction du tourisme, Comité régional du tourisme — INSEE

Pour en savoir plus

FRANCE**INSEE***Insee résultats*

« Les vacances des Français », n° 80-81

**Ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme,
direction du tourisme***Note de conjoncture de la direction du tourisme (mensuel)***Observatoire national du tourisme***Mémento du tourisme 2001 (annuel)***REGION****INSEE***Conjoncture — Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon*

« La fréquentation hôtelière » (trimestriel)

« Fréquentation touristique du Languedoc-Roussillon,
campings et hôtels homologués » (annuel)